



**SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
PROFESSIONNELS DES COMMISSIONS
SCOLAIRES DE L'ESTRIE**

PLAN D'ACTION 2019-2022

*Note : pour l'année scolaire 2019-2020 et 2020-2021, nous serons en période de négociation de la nouvelle convention collective.
En conséquence, nous aurons des actions prioritaires et ponctuelles à préparer et à appliquer selon les évènements.*

Adopté le 27 mai 2019 en assemblée générale du SPPCSE

REPRÉSENTATION SYNDICALE

Priorités

- Relations de travail (respect des droits des membres et lien avec la convention collective et autres droits les régissant)
- Concertation et appui aux délégués et déléguées des unités (CSS, CSRS, CSHC, ETSB)

OPÉRATIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
⇒ S'assurer que l'employeur respecte les obligations prévues dans les conventions collectives (et autres lois du travail) ainsi que les frontières entre le personnel professionnel et les autres catégories de personnel. ⇒ Promouvoir et défendre le maintien des fonctions, des emplois et des services professionnels.	⇒ Équipe syndicale des unités ⇒ Conseil régional	En continu
⇒ Préparer des griefs et des arbitrages.	⇒ Applicateur de la convention collective ⇒ Délégués et membres du conseil de direction.	En continu
⇒ Outiller et soutenir les délégués et déléguées des unités dans leurs représentations et leurs actions politiques dans leur commission scolaire respective.	⇒ Conseil de direction ⇒ Conseil régional	En continu
⇒ Participer au comité des relations de travail (CRT).	⇒ Délégués d'unité ⇒ Membre du conseil de direction au besoin	CRT : 4 à 6 rencontres par année selon le calendrier établi.
⇒ Assurer une représentation sur les dossiers ayant une incidence sur les services professionnels, les emplois, les conditions de travail des professionnels et des professionnelles.	⇒ Membre du conseil de direction ⇒ Délégués d'unité	Au besoin
⇒ Mettre à jour le plan d'action du comité SST du SPPCSE en concertation avec les unités.	⇒ Représentant(e) SST pour le SPPCSE avec la collaboration des délégués d'unité	4 fois par année ou selon les besoins du comité.

SERVICE AUX MEMBRES

Priorités

- Représentation, accompagnement, défendre et soutien des membres du SPPCSE-CSQ
- Rencontres d'information pour les membres

OPÉRATIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
⇒ Répondre aux questions des membres sur les conditions de travail et la convention collective. ⇒ Conseiller et accompagner les membres qui ont besoin d'un soutien. ⇒ Représenter les membres auprès des autorités désignées des commissions scolaires	⇒ Délégués d'unité ⇒ Membres du conseil de direction	En continu/Au besoin
⇒ Offrir aux membres des rencontres d'information sur leurs conditions de travail.	⇒ Membres du conseil de direction ⇒ Délégués d'unité	Au besoin
⇒ Offrir aux membres à 10 ans ou moins de la retraite, la possibilité de suivre une rencontre d'informations sur la retraite.	⇒ 1 ^{re} Vice-présidence	2X par année
⇒ Offrir aux membres à 5 ans ou moins de la retraite la possibilité de suivre la rencontre offerte par l'AREQ	⇒ 1 ^{re} Vice-présidence	1X par année
⇒ Offrir aux membres à 5 ans ou moins de la retraite la possibilité de suivre une rencontre personnalisée sur le RREGOP.	⇒ 1 ^{re} Vice-présidence	À la demande d'un membre
⇒ Développer des capsules d'informations destinées aux membres, notamment aux nouveaux membres.	⇒ Membres du conseil de direction ⇒ Délégués d'unité	En continu

ENGAGEMENT SYNDICAL

Priorités

- Fonctionnement démocratique
- Mobilisation des membres
- Assemblées générales
- Implication locale, régionale, nationale

OPÉRATIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
⇒ Tenir l'assemblée générale du SPPCSE	⇒ Conseil de direction SPPCSE-CSQ	1X par année civile
⇒ Tenir les assemblées générales lors des négociations.	⇒ Conseil de direction SPPCSE-CSQ	Selon les statuts ou les événements
⇒ Tenir l'assemblée de l'unité locale	⇒ Délégués d'unité	1X par année civile
⇒ Participer aux instances nationales de la FPPE et de la CSQ.	⇒ Conseil fédéral de la FPPE + Conseil fédéral de négociations de la FPPE: présidence et 2 ^e vice-présidence (applicateur) ⇒ Conseil général de la CSQ: présidence ⇒ Conseil général de négociation de la CSQ présidence et 1 ^{re} vice-présidence.	Selon les calendriers de la FPPE et de la CSQ
⇒ Accueillir les nouveaux membres et faire connaître le SPPCSE-CSQ (structures, activités, services).	⇒ Délégués d'unité	En continu

⇒ Développer une structure intermédiaire constituée de membres professionnels pivots dans chaque unité.	⇒ Délégués d'unité ⇒ Membres du conseil de direction	En continu/selon les besoins de chaque unité
⇒ Mettre à jour les statuts du SPPCSE.	⇒ Membres du conseil de direction	Au besoin
⇒ Développer un règlement sur le vote à distance pour les AGA.	⇒ Membres du conseil de direction	Développement à venir
⇒ Mettre à jour et en application le plan d'action du SPPCSE.	⇒ Membres du conseil de direction ⇒ Délégués d'unité	Selon les échéances du plan d'action

ALLIANCES

Priorités

- Coordination régionale
- Coordination intersyndicale (unité et régionale)

OPÉRATIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
⇒ Favoriser la concertation et la coordination régionales et participer à la mobilisation. ⇒ Participer aux rencontres régionales du comité CSQ-Estrie.	Présidence ou un membre du conseil de direction	Selon les invitations ou calendrier établi.
⇒ Au niveau des commissions scolaires, favoriser les discussions et la concertation intersyndicales	Délégués d'unité Membre du conseil de direction	Au besoin

COMMUNICATIONS

Priorités

- Communications régulières
- Site Web sppcse.qc.ca
- Facebook: www.facebook.com/sppcse

OPÉRATIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
⇒ Informer les délégués et les membres de façon régulière en lien avec les dossiers qui se présentent (site web, facebook, courriels, CRT, etc.) et la convention collective. ⇒ Transmettre les communiqués de la FPPE et de la CSQ ⇒ Maintenir une communication régulière avec les membres afin de connaître leurs attentes, besoins et préoccupations (CR, courriels, appels, rencontres, etc.).	⇒ Présidence/conseil de direction vers les délégués ⇒ Présidence/conseil de direction vers les membres via un délégué d'unité ⇒ Délégués vers les membres	En continu/au besoin
⇒ Mise à jour du site Web du SPPCSE	⇒ Membres du conseil de direction ⇒ Délégués d'unité	En continu

Lexique

Conseil de direction (CD)= présidence, 2 vice-présidences, secrétaire, trésorier

Conseil régional (CR) = présidence, 2 vice-présidences, secrétaire, trésorier, délégués et délégués adjoints des unités

Comité de relation de travail (CRT) pour chaque unité = 3 membres de la partie patronale + 3 délégués de l'unité

CSQ = Centrale des syndicats du Québec

FPPE = Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation